



« D'ARGENT A L'ORME ARRACHÉ DE SINOPLE »

## Séance du Conseil Municipal du Jeudi 20 Octobre 2022 à 19h00

Étaient présents : BERTIN Valérie – CHABOD Jérôme – DUBOIS-DUNILAC Nathalie – GEORGE Patric – HUGEL Daniel – JEANNEROD Carole – JUNOD Hélène – MAHON Catherine – MARGUET Alain – MARGUET Gilbert – MIGNARD Alexandre – NICOLET Pascal.

Étaient excusés : JAILLET Audrey donne pouvoir à JUNOD Hélène – GIRARDET Valentin donne pouvoir à HUGEL Daniel – BOURDENET Cédric donne pouvoir à GEORGE Patric – VIENNET Elisabeth.

Monsieur Jérôme CHABOD a été nommé secrétaire de séance.

Rédaction : Nathalie CAILLE

---

Le Maire donne lecture du courrier de démission de Madame Julie SALOMON, Conseillère Municipale, pour cause de déménagement. Le Maire prend acte de cette décision et remercie Madame Julie SALOMON pour son engagement au sein du Conseil Municipal.

### **1. PRÉSENTATION PROJET RÉSIDENCE SENIORS KALIA**

Messieurs Martial VUILLEMIN – Président de la société KALIA – et Aldo NUCIT – associé KALIA – présentent le concept de leur société, à savoir la construction de résidences seniors à taille humaine (12 appartements au plus).

Ces résidences ont vocation à s'implanter dans de petites localités rurales, permettant aux résidents de rester proches de leur lieu de vie et de conserver des liens sociaux et familiaux.

Les appartements, d'une surface d'environ 45 m<sup>2</sup>, disposent d'une terrasse plain-pied et d'un espace cuisine, et sont équipés en domotique, permettant la sécurisation des résidents. Ces résidences ont obtenu le label européen « Homes4Life », garantissant que les aménagements sont adaptés aux résidences seniors.

Les services d'aide à la personne sont assurés par des prestataires extérieurs. Dans chaque résidence, un facilitateur de vie coordonne l'ensemble des services et des animations.

Le modèle économique de KALIA repose sur trois acteurs : le locataire, la collectivité et les investisseurs. La société KALIA conçoit la résidence et la revend à des investisseurs privés, puis gère les recettes générées en garantissant une rentabilité nette d'impôts de 4.2 %.

Prix du loyer toutes charges comprises (dont animations) : 1 100 € mensuels.

Afin de respecter cette rentabilité aux investisseurs ainsi que le montant du loyer, M. VUILLEMIN explique au Conseil Municipal que la variable d'ajustement est le prix du foncier : il convient en effet que le prix du terrain ne soit pas trop élevé, sinon l'équilibre financier de l'opération ne pourra pas être obtenu.

A la suite de cette présentation, le Conseil Municipal décide de ne pas se positionner dans l'immédiat pour ce projet et souhaite continuer sa réflexion globale sur la requalification du terrain appartenant précédemment à Monsieur Gérard POURCHET – avenue Jean de Lattre.

## **2. PERMIS DE CONSTRUIRE**

- **OUFKIR Zacharia – AIOSA Victoria** : construction d'une maison d'habitation sise Lotissement « Pâturage Dessous » lot n°9
- **GUYON Jean-Luc** : construction d'une maison d'habitation sise Lotissement « Pâturage Dessous » lot n°7
- **MOUROT Laetitia** : construction d'une maison d'habitation sise Lotissement « Pâturage Dessous » lot n°22

Accord de la Commission Urbanisme sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

## **3. DÉCLARATIONS PRÉALABLES & DEMANDES DE TRAVAUX**

- **LANGLAIS Frédéric** : pose de panneaux photovoltaïques sur sa maison d'habitation sise 3 rue des Bleuets
- **MARGUET Anthony** : création d'un appenti en annexe de sa maison d'habitation sise 4 allée des Myosotis
- **BEAUDROIT Jean-Paul** : pose de panneaux photovoltaïques sur sa maison d'habitation sise 8 rue du Clos Courtot
- **TUYE DU PAPY GABY** : création d'un carport en annexe du bâtiment sis 2 Les Coteys
- **PRUD'HON Gilles** : pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment agricole sis 2 rue des Caves
- **CUPILLARD Anthony** : modification de façades avec changement des ouvertures – réfection toiture sur sa maison d'habitation sise 10 rue du Crêt

Accord de la Commission Urbanisme sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

- **MARGUET Anne-Lise** : réfection des façades et volets sur sa maison d'habitation sise 43 avenue Jean de Lattre

Accord de la Commission Urbanisme.

#### 4. SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022

Après délibération, le Conseil Municipal décide l'octroi des subventions aux associations pour l'année 2022, comme suit :

<b>Association</b>	<b>Subvention 2022</b>
Espérance du Sauget	4 000.00 €
Pad'Panics	200.00 €
A.C.C.A Gilley	100.00 €
A.F.N et Anciens Combattants	200.00 €
AS Myopathes (A.F.M)	50.00 €
Entente Sportive Saugette Entreroches	1 200.00 €
Comité des Fêtes	800.00 €
V.C.C.M.M	500.00 €
Tour du Doubs Cycliste	200.00 €
Mutilés du Travail	50.00 €
Judo-Club du Saugeais	800.00 €
Société de Pêche	400.00 €
Croix Rouge Française	500.00 €
Ski Club	800.00 €
Comité Culturel Montbenoît	50.00 €
Handball Club du Saugeais	1 200.00 €
Tennis Club du Saugeais	400.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	925.00 €
Comité de Parents d'Elèves	1 500.00 €
Club du 3ème Age	450.00 €
Café Jeux	500.00 €
La Ronde de l'Espoir	200.00 €
Coopérative Scolaire	4 640.00 €
Vélo Loisirs	400.00 €
Souvenir Français	50.00 €
<b>Total subventions 2022 :</b>	<b>20 115.00 €</b>

## 5. RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SALLE POLYVALENTE

### a. Réactualisation avant-projet définitif et demande de subventions :

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal de GILLEY a décidé, lors de sa séance du 30 juin 2022, de valider un avant-projet définitif de travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente sur la base d'un scénario retenu « enveloppe seule » d'un montant de 1 324 035.00 € HT – 1 588 842.00 € TTC.

A la suite des échanges avec les différents co-financeurs, et afin de prétendre à l'éligibilité aux subventions attendues, il apparaît nécessaire de réactualiser l'avant-projet définitif pour y inclure notamment des travaux liés à la ventilation du bâtiment.

Le Conseil Municipal valide l'avant-projet définitif réactualisé des travaux établi par le groupement de maîtrise d'œuvre comme suit, sur la base d'un scénario retenu « enveloppe + système » pour un montant total de 1 846 223.15 € HT – 2 215 467.78 € TTC :

	Désignation du lot	Euros HT
	<b>LOTS ARCHITECTURAUX</b>	
	Isolation enterré en pied de façades	43 400.00
	Isolation Thermique Extérieure (polystyrène)	328 900.00
	Couverture	500 100.00
	Menuiseries extérieures bois-alu	299 600.00
	Isolation intérieure & travaux divers	19 000.00
	Installation de chantier	9 000.00
	Correction acoustique Grande Salle	60 400.00
	Renfort Structure Salle d'Animation	8 800.00
	<b>TOTAL LOTS ARCHITECTURAUX</b>	<b>1 269 200.00</b>
	<b>LOTS CHAUFFAGE VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE</b>	
	Rénovation chaufferie & sous-station	43 600.00
	Chauffage	77 500.00
	Ventilation Salle Animation	36 500.00
	Ventilation Grande Salle	87 500.00
	Ventilation Salle Foot-Pétanque	5 700.00
	Ventilation Sanitaire	2 000.00
	Ventilation Vestiaires	2 200.00
	<b>TOTAL LOTS CV PS</b>	<b>255 000.00</b>

	<b>LOT ELECTRICITE</b>	
	Electricité et Réseaux généraux	38 460.00
	Eclairage	114 935.00
	Securité	14 025.00
	Divers (dossiers, étiquetages etc)	1 490.00
	<b>TOTAL LOT ELECTRICITE</b>	168 910.00
	<b>HONORAIRES</b>	
	Eboconsult	7 680.00
	Maitrise d'Œuvre	135 483.15
	SPS	4 175.00
	Bureau de contrôle	5 775.00
	<b>TOTAL HONORAIRES</b>	153 113.15
	<b>Total HT</b>	<b>1 846 223.15</b>
	<b>TVA à 20,00 %</b>	<b>369 244.63</b>
	<b>Total TTC</b>	<b>2 215 467.78</b>

Suite à cette réactualisation, le Conseil Municipal valide un plan de financement prévisionnel sur la base de ce scénario « enveloppe + systèmes » :

Co-financeurs	Précisions / mode de calcul	Subvention attendue	Pourcentage
Etat - DSIL	30% des dépenses éligibles évaluées à 1 677 313.15 € (total dépenses – électricité)	503 193.00 € <b>versé sur deux exercices (2023-2024)</b>	27%
Région BFC - fonds européens FEDER		400 000.00 €	22%
Région BFC - EFFILOGIS		100 000.00 €	5%
Département Doubs - CAP 25 VOLET A	20% des dépenses éligibles évaluées à 1 677 313.15 € (total dépenses – électricité)	335 463.00 €	18%
SYDED		45 000.00 €	2%
CC MONTBENOIT - fonds de concours		15 000.00 €	1%
<b>sous-total aides publiques :</b>		<b>1 398 656.00 €</b>	<b>76%</b>
Certificats Economie Energie (CEE)		59 000.00 €	3%
Commune de GILLEY - fonds libres / emprunt		388 567.15 €	21%
<b>TOTAL :</b>		<b>1 846 223.15 €</b>	<b>100%</b>

b. Réactualisation cout maîtrise d'œuvre – avenant N°1 marché de maîtrise d'œuvre :

Suite à la réactualisation de l'avant-projet définitif des travaux, le Conseil Municipal valide l'avenant N°1 au marché de maîtrise d'œuvre, réactualisant le coût de cette mission compte tenu de l'augmentation du coût prévisionnel des travaux comme suit :

	KRUZIC	CETEL	GALLET	BARBOUSSAT	E.A.I
Honoraires HT	98 043.15 €	6 210.00 €	17 850.00 €	8 680.00 €	4 700.00 €
<b>Total HT</b>					<b>135 483.15 €</b>
TVA 20 %	19 608.63 €	1 242.00 €	3 570.00 €	1 736.00 €	940.00 €
Honoraires TTC	117 651.78 €	7 452.00 €	21 420.00 €	10 416.00 €	5 640.00 €
<b>Total TTC</b>					<b>162 579.78€</b>

6. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION TERRAIN PRIVÉ LA COMMUNE DESTINÉ A ACCUEILLIR UN ABRI BUS SCOLAIRE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition gratuite de terrain privé appartenant à Madame et Monsieur Sylvain LOUVET (partie de la parcelle cadastrée section A N°780) à la Montagne, afin d'y installer un abri-bus scolaire destiné à accueillir les élèves du hameau de la Montagne.

7. RESTRUCTURATION ET ÉTANCHÉITÉ VC N°24 « JOUX DESSUS » – ATTRIBUTION MARCHÉ

Après consultation des entreprises, le Conseil Municipal valide le devis mieux-disant établi par la société VERMOT TP – 16 rue Pasteur – 25650 GILLEY – pour un montant de 131 842.72 € HT soit 158 211.26 € TTC – concernant la réfection de la voie communale N°24 « Joux Dessus ».

Cette opération est par ailleurs éligible à subvention de la Région Bourgogne Franche-Comté au titre de l'appel à projet « aide aux investissements dans les voies communales » à hauteur de 80% des dépenses.

8. AMÉNAGEMENT CLOTURE DOLINE LOTISSEMENT PATURE DESSOUS – DEVIS ESPACE CONCEPT

Après consultation des entreprises, le Conseil Municipal valide le devis mieux-disant établi par la société ESPACE CONCEPT – 9 rue des Sapins – 25650 GILLEY – pour un montant total de 30 850.00 € HT soit 37 020.00 € TTC – concernant l'aménagement d'une clôture de protection autour de la doline du Lotissement « Pâturage Dessous ».

## 9. ACQUISITION TRACTEUR TONDEUSE

Le Conseil Municipal valide le devis établi par la société par la SARL Sylvain SIRE – 16 rue des Bleuets – 25390 ORCHAMPS VENNES – pour un montant total de 20 670.00 € HT soit 24 804.00 € TTC – concernant l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse et précise que l'actuel tracteur tondeuse est repris par cette société pour la somme de 2 500.00 € TTC.

Le montant total de l'acquisition de cet équipement s'élève donc à 22 304.00 € TTC après reprise du matériel.

## 10. CONVENTION COMMUNE DE GILLEY / C.P.E. – PRISE EN CHARGE DES TRANSPORTS FACTURÉS PAR LA MBFC

Le Maire expose au Conseil Municipal l'obligation juridique incombant à la MBFC – société chargée des transports scolaires et extra-scolaires – de ne contractualiser qu'avec des collectivités locales, sans possibilité de facturer directement à une association telle que le comité de parents d'élèves.

Aussi, il revient à la commune de Gilley de régler les factures établies par la MBFC pour les trajets scolaires et extra-scolaires. Le Maire indique qu'un état détaillé des transports réglés est établi en fin d'année scolaire et transmis au comité de parents d'élèves de Gilley pour règlement.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention liant la commune de Gilley et le comité de parents d'élèves de Gilley.

## 11. INSTAURATION REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DUE PAR LES OPÉRATEURS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Conseil Municipal décide d'instaurer une redevance annuelle d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications, selon le barème prévu par la loi à savoir :

- 30€ par kilomètre et par artère en souterrain
- 40€ par kilomètre et par artère en aérien
- 20€ par m<sup>2</sup> au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques (cabines notamment)

Il est à noter que ces montants sont revalorisés chaque année ces montants en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

## **12. PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION EMPLOI ADJOINT ADMINISTRATIF**

Compte tenu du développement de la structure France Services nécessitant la présence de deux agents administratifs tous les jours, il convient que Madame Léa CHAGUE assure la totalité de son temps de travail sur cette structure et ne soit plus en poste à la mairie. De fait, il convient de créer un nouvel emploi administratif à temps non complet, affecté au secrétariat de mairie.

Le Conseil Municipal décide par conséquent de la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet 16.50/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### **FICHE DE POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF POLYVALENT (H/F)** **AGENT D'ACCUEIL DE MAIRIE :**

- Assurer l'accueil physique et téléphonique du public
- Assister la secrétaire de mairie générale et la remplacer pendant ses congés
- Réalisation des tâches administratives liées au secrétariat de mairie notamment dans le domaine de l'état civil et de l'urbanisme
- Gestion du panneau d'affichage électronique, de l'application « panneau pocket » et du site internet : collecte d'informations, travail de rédaction et de publication (infos municipales, associatives, évènementielles...)

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### ■ ***Comportementales :***

Capacité d'accueil, d'écoute et relationnelle  
Diplomatie / Rigueur / Discrétion / Dynamisme  
Sens de l'accueil  
Sens de l'organisation  
Respect des règles de déontologies

#### ■ ***Administratives :***

Savoir analyser les formulaires utilisés  
Avoir des qualités rédactionnelles afin d'aider à la finalisation des dossiers  
Avoir la connaissance du fonctionnement des collectivités locales et de leur fonctionnement

#### ■ ***Techniques :***

Savoir utiliser Excel, Word et les outils bureautiques de base - connaissance des logiciels EMAGNUS vivement conseillée  
Savoir utiliser internet (recherche Web, navigation) et la messagerie  
Expression orale et écrite

**Vous possédez de réelles capacités relationnelles, vous êtes à l'aise avec le public, vous faites preuve de rigueur et d'organisation.**

**PROFIL :** BAC / BAC+2 avec première expérience administrative.

**Lieu de Travail :** Mairie de GILLEY

**Durée Hebdomadaire:** 16.50H - dont un samedi matin sur deux

**Qualification** : Adjoint Administratif selon grille fonction publique

Recrutement par voie de mutation / détachement ou recrutement direct possible avec période de stage d'une année avant titularisation

**Candidature à adresser** à : Monsieur le Maire de Gilley - 1 Place du Général de Gaulle - 25650 GILLEY ou par mail ([mairie@gilley.fr](mailto:mairie@gilley.fr)) avant le 20 novembre 2022

**Prise de fonctions** : 1<sup>er</sup> janvier 2023

### 13. RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITÉ DU SERVICE EAU 2021

Le Maire rappelle l'obligation pour la commune de mettre en ligne un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Le Conseil Municipal valide ce rapport, mis en ligne sur le site : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

### 14. TARIFS PÉRISCOLAIRE ET MICRO-CRÈCHE

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de ces structures à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 comme suit, compte tenu de l'augmentation des frais liés aux repas :

#### ■ Périscolaire :

	Quotient 1 (0-999)	Quotient 2 (1000- 1499)	Quotient 3 (1500- 1999)	Quotient 4 (2000- 2499)	Quotient 5 (+ 2500)
Garde 6h45 – 7h30	2.05 €	2.20 €	2.60 €	2.95 €	3.25 €
Garde 7h30 – 8h30	2.65 €	2.85 €	3.40 €	3.75 €	4.10 €
Forfait midi (repas en plus)	3.70 €	4.45 €	5.10 €	5.75 €	6.40 €
Garde 16h30 – 17h30	3.80 €	4.20 €	4.85 €	5.45 €	6.10 €
Garde 17h30 – 18h30	2.65 €	2.85 €	3.40 €	3.75 €	4.10 €

#### ■ Accueil de loisirs :

	Quotient 1 (0-999)	Quotient 2 (1000- 1499)	Quotient 3 (1500- 1999)	Quotient 4 (2000- 2499)	Quotient 5 (+ 2500)
Journée Centre de Loisirs	17.00 €	21.50 €	23.20 €	25.00 €	26.80 €
½ journée Centre de Loisirs (matin ou après-midi)	9.50 €	10.75 €	11.60 €	12.50 €	13.40 €

Prix des repas pour le périscolaire et l'accueil de loisirs : 3.67 €

■ Crèche « Let Minyos » :

	Quotient 1 (0-799)	Quotient 2 (800-1499)	Quotient 3 (1500-1999)	Quotient 4 (+2000)
Tarif horaire accueil régulier (couches et repas compris)	7.79 €	8.19 €	8.59 €	8.99 €
Tarifs horaire accueil occasionnel (couches et repas compris)	4.00 €			

## 15. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

■ BOIS :

Monsieur Jérôme CHABOD indique que 413 m<sup>3</sup> sous écorces ont été vendus à la scierie GREGOIRE le 21 septembre 2022 à Levier, pour un montant de 31 000 € HT.

Par ailleurs, la vente de feuillus aux particuliers a permis la vente de 54,2 stères pour un montant de 910,70 € HT.

■ CONSEIL D'ÉCOLE :

Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC dresse un rapide compte-rendu du 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023 qui s'est tenu le 18 octobre dernier.

Quelques travaux d'entretien ont été demandés, l'aménagement d'un préau a été sollicité et la question de la construction d'une nouvelle école a été abordée.

## 16. AFFAIRES DIVERSES

■ ACQUISITION FONDS DE COMMERCE RESTAURANT L'IMPRÉVU :

Le Maire expose au Conseil Municipal que le restaurant « L'imprévu » a été placé en juillet 2022 en liquidation judiciaire sans qu'aucun repreneur potentiel ne se soit fait connaître.

Afin de conserver sur la commune la seule activité de restauration traditionnelle, le Conseil Municipal décide d'acquérir le fonds de commerce pour la somme de 180 000€.

■ CIRCULATION RUE DES GENTIANES :

Monsieur Daniel HUGEL présente la 2<sup>ème</sup> série de statistiques extraites du radar pédagogique installé rue des Gentianes au cours de l'été 2022 et indique qu'une présentation complète est prévue le 17 Novembre 2022 aux habitants concernés, en présence du Gendarme référent de notre commune.

■ COURRIER PAROISSE / REMPLACEMENT MICRO :

Le Maire donne lecture du courrier de la Paroisse de Montbenoît Gilley du 12 septembre 2022 par lequel la participation financière de la commune est sollicitée pour le remplacement du micro de l'église.

Montant du devis établi par la SARL AC Techniques du Spectacle : 386.00 € HT soit 463.20 € TTC. Accord du Conseil Municipal.

La séance est close à 22 heures 30.

Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint, Maire par intérim,  
Patric GEORGE



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Roxane NICOLIER  
Zola BOILLON

1<sup>er</sup> octobre 2022  
11 octobre 2022

PONTARLIER  
PONTARLIER

### DÉCÈS

Colette VERMOT  
Geneviève BRUTILLOT née CHABOD

10 octobre 2022  
22 octobre 2022

GILLEY  
PONTARLIER



# Sortir à Gilley



Espace Donzel

## Cinéma « Simone, Le Voyage Du Siècle »

Mardi 29 Novembre à 20h00

De Olivier Dahan - Avec Elsa Zylberstein, Rebecca Marder, Élodie Bouchez  
Biopic - film Français - 2h20

**Le destin de Simone Veil, son enfance, ses combats politiques, ses tragédies. Le portrait épique et intime d'une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque en défendant un message humaniste toujours d'une brûlante actualité.**



## Théâtre « Les Pad'Panics »



Vendredi 11-18-25 Novembre à 20h30,  
Samedi 19-26 Novembre à 20h30  
Dimanche 13-20-27 Novembre à 15h00

**La saison théâtrale reprend ses droits à l'espace Donzel, avec la troupe des Pad'Panics et leur nouvelle pièce "Double Jeu" écrit par le talentueux Sylvain Javaux qui n'est pas à son premier coup de maître. Rendez-vous au mois de novembre pour sans aucun doute, faire fonctionner vos zygomatiques.**

**« Un homme se réveille après plusieurs semaines dans le coma suite à un accident de voiture, il est paraplégique et amnésique. Il est hospitalisé chez sa mère car les hôpitaux sont saturés par le Covid. À son chevet se succèdent son aide-soignante, sa mère, sa compagne, son ami d'enfance, son docteur, son kiné et son collègue responsable de l'accident. Chaque personnage a un secret**

**qui se cache, ce que le spectateur va découvrir au fur et à mesure ».**



[www.gilley.fr](http://www.gilley.fr)



Restez informé avec nos différents supports

panneau pocket



Facebook et Instagram



@sortiragilley





# Sortir à Gilley



## Manifestations

**Vendredi 25 novembre**  
Salle polyvalente de Gilley  
20h30

# Loto

Un bon d'achat de 500 € Val de Morteau  
Un babyfoot  
Nombreux lots et bons d'achat

Organisé par les parents d'élèves de Gilley

Buvette Restauration Vin chaud  
Tombola Ceante  
Concours de dessins  
Séance photo thème : neige

## Marché de Noël

Organisé par l'association, Noël le combat de notre vie.

Salle des fêtes de Gilley  
samedi 11h/19h - dimanche 10h/18h

**19 - 20 NOV**

**Animation:**

<b>SAMEDI</b>	<b>DIMANCHE</b>
12h : pintade à la crème	12h : choucroute
14h30 : sculpture sur ballon abracaballon - maquillage	14h : mini séance de photo (sur réservation)
16h-18h : père noël	15h30-16h15 : spectacle pour enfant (gratuit)
19h : soirée morbiflette (sur réservation uniquement)	16h : atelier pâtisserie - maquillage - tirage tombola
	16h30-18h : père noël

Contact au 0772290946 ou à noenotcombat@gmail.com

NE PAS JETTER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**GILLEY**  
Salle Polyvalente

vendredi  
**11 NOVEMBRE**  
à 20h30 (ouverture de la salle à 19h30)

1 carte : 8€ / 2 cartes : 15€  
4 cartes : 25€ / 6 cartes : 30€

**LOTS:**  
Supers bons d'achat,  
jambons,  
produits régionaux...

**LOTO**  
du Ski Club

## CONCOURS DE DESSINS

Thème: Les Lutins du Père Noël

Organisé par l'association Noé

Nous invitons les enfants à réaliser un dessin sur le thème choisit, les gagnants se verront remettre un cadeau lors de notre marché de Noël, le 19 et 20 novembre 2022 à Gilley.

**Pour participer au concours :**

- Du 15 octobre au 13 novembre
- Sur une feuille blanche A4
- Au dos indiquer :  
Votre nom/prénom/ numéro de téléphone/âge

**A envoyer:**  
Association Noé  
1 allée du bois joli  
25650 Gilley

# GILLEY FAIT SON CINÉMA

## TOUS UNIS AUTOUR D'UNE MÊME CAUSE



Téléthon intercommunal

Les 2 et 3 décembre

GILLEY

Salle polyvalente

## STANDS

ARC SOUS CICON - MONTBENOÎT - OUHANS: Bar à vin - Bière - Boisson sans alcool

ARCON: Tartines chaudes

AUBONNE: Jambon chaud & pomme country<sup>^</sup>

BUGNY: Soupe

GILLEY: Bar à Champagne

LA CHAUX: Hot Dog - Sandwichs

LA LONGEVILLE: Crêpes

MAISON DU BOIS - LIEVREMONT

MONFLOVIN: Escargots

SAINT GORGON: Bûches

VILLE DU PONT - HAUTERIVE: Boissons chaudes

DON DU SANG: Crêpes

PARENTS D'ÉLÈVES: Bonbons Pop Corn

# TÉLÉTHON 2022

## VENDREDI SOIR

Soirée spectacle sur le thème du Cinéma

19h30 Ouverture stands buvette

20h00 Repas\* western

avec présentation d'un spectacle par village de notre Communauté de Communes

00h00 Bal avec The Element's

\*Repas uniquement sur réservation auprès des responsables Téléthon de votre village

**Menu:** Chili Cone Carne

Salade

Fromages

Etoile de star

Café



Nous remercions vivement celles et ceux qui ont contribué à la préparation et à la réussite de ce Téléthon 2022.

Merci aux nombreux bénévoles et merci aux collectivités locales, aux artisans, commerçants et associations participantes.

## PROGRAMME DU SAMEDI

9h30 Départ de la marche groupée d'environ 10km

Participation marche 3€

11h00 Ouverture des stands buvette et petite restauration

11h30 Ouverture officielle du Téléthon avec la participation de L'Espérance du Saugot

12h00 Repas\* dansant animé par Les Do' Majeurs

\* Repas uniquement sur réservation auprès des responsables Téléthon de votre village

**Menu:** Soupe

Jambon chaud sauce moutarde et pomme country

Bûche et café

14h00 Opération « Colore ton Téléthon » avec les écoles de la Communauté de Communes

Chaque élève est invité à venir accrocher son étoile aux couleurs de son école sur le mur du Téléthon



16H00 à L'ESPACE PAULETTE DONZEL

Vente aux enchères d'affiches de cinéma dont les bénéfices de la vente seront reversés entièrement au Téléthon

18h00 Apéritif concert avec Cathy

19h30 Tirage tombola

20h00 Black Beer

A PARTIR DE 22H00

BAL DU TELETHON

avec

LET DZUR et DJ TANGUY